



SEMM CGT

Envahissement des agents du mobilier national et manufactures au comité technique ministériel

Ce mercredi 17 novembre, le personnel du mobilier national a envahi le comité technique ministériel en vue de la transformation en Établissement Public Administratif (EPA) du mobilier national et des manufactures. Plusieurs dizaines de collègues étaient aussi mobilisés dans les manufactures situées en région.

Sans réponse à nos courriers envoyés à la Ministre, sans réponse d'étude d'impact, sans réponse tout simplement à de nombreuses questions. **Les agents du mobilier national et manufactures ont exprimé collectivement leur mécontentement.**

Quelques minutes après l'envahissement et après un petit coup de nerf du Secrétaire général du ministère se disant sous la contrainte tout en ouvrant la porte pour sortir s'est résolu par la suite à recevoir une délégation du personnel. Une délégation représentative des domaines professionnelles de l'institution.

Pendant 1 heure, la direction du mobilier national n'a cessé de démontrer son manque de sérieux et le peu de vision qu'ils ont sur le devenir de l'institution, incapable de nous démontrer la viabilité du projet. Accaparant la parole et noyant le poisson en laissant que peu de marge aux collègues pour s'exprimer, ils sont sortis plus inquiet que convaincu. Pour information, le Directeur du mobilier national n'était pas présent, il était occupé à l'INP. Aussi, les collègues ont réclamé un rendez-vous avec la ministre et son cabinet. **Le lendemain, nous avons obtenu ce rendez-vous.**

Pour résumer la conception du ministère, il y a de l'argent et quand l'argent est là, tout va ! L'organisation des missions, l'avenir des contractuel.les, l'action sociale, le transfert des actes de gestion etc, etc, ce n'est pas leurs sujets ! Ils nous disent « *ne vous inquiétez pas, on va tout organiser après le 1er janvier, on sera à votre écoute* », mais les belles paroles on y croit pas !

D'un côté, on se pose la question de savoir s'ils ont déjà tout préparé sans nous fournir les moindres documents. De l'autre, on peut se dire que c'est d'un amateurisme alarmant, les 2 solutions sont possibles ! Dans tous les cas, comme on l'a déjà écrit récemment, on ne laissera pas passer les trains. Nous leur avons déjà démontré ces dernières semaines, on continuera dans ce sens.

Nous avons siégé au CTM l'après-midi, sans en faire un compte-rendu exhaustif et pour exprimer les orientations à venir, on précise un seul sujet.

Par exemple, toute la définition du système de facturation à partir des devis produits par les chefs d'ateliers est purement et simplement rayée. À la place, le décret renvoie à des "modalités de facturation" qui ne sont pas définies, et qui le seront ultérieurement. Or, c'est le cœur de l'organisation du Mobilier national qui est touché. Un système différent aura forcément des répercussions sur les missions, les ateliers et les savoirs faire. C'est en partie pour cela que nous réclamons une étude d'impact ...

L'ensemble des organisations syndicales CFDT, CGT, CFTC, FSU, SUD ont voté « CONTRE » ce projet. L'unité syndicale fait force d'opposition sur un projet mal engagé et sans visibilité.

La CGT ne va pas infléchir sa position, créer un EP dans ces conditions est un acte aventureux voir orgueilleux. On ne peut se permettre de jouer avec une institution telle que le Mobilier national et ses manufactures et ses missions de service public. La sagesse et la volonté d'apaisement pour les personnels dicterait de retirer ce projet.

Beaucoup d'interrogations subsistent. Les personnels sont inquiets et s'interrogent sur l'avenir du travail dans les règles, les conditions de son exercice, son organisation, leur outil de travail et les missions de service public auxquelles ils sont fortement attachés.

La CGT, depuis des années, porte la revendication de la formule des SCN comme outil ayant prouvé son utilité administrative et opérationnelle pour le Ministère de la culture.

Le SCN mobilier national a fait les preuves de sa fiabilité dans la période, il a assuré et développé ses missions de Service public au service du Patrimoine, de la création, de l'aide aux jeunes designers et à la formation des techniciens d'arts de demain.

Nous avons fait porter au Sénat face à Mme la Ministre Roselyne Bachelot la question de pourquoi créer un EP mobilier national et manufactures avec toutes les conséquences de la crise sanitaire et pourquoi au forceps ? Sa réponse est qu'elle s'appuie sur 2 rapports, celui de la cour des comptes de 2019 et celui « France métiers d'excellence » du député Huppé. Nous rappelons que le rapport de la cour des comptes a vomi sur l'ensemble des agents de l'institution. Maintenant, le ministère tout comme notre direction s'en servent en partie pour justifier le changement de statut, **c'est inacceptable !**

Grâce à ce rassemblement collectif nous avons obtenu un rendez-vous avec le cabinet de la ministre la semaine prochaine. Nous vous tiendrons bien entendu informé de l'évolution de la situation. Il va falloir que le ministère se justifie et qu'il arrête de se soumettre à cette logique politique de culture libérale.

Paris, 18 novembre 2021